

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

MATERNITES

De mémoire villefrancoise, on n'avait jamais vu cela: depuis le début de l'année 2001, les naissances se succèdent à un rythme élevé dans notre cité. Que l'on en juge:

- Le 03 avril Fanny au foyer de Carole Jaubard et de Laurent Baco
- Le 29 juin Esteban au foyer de Rebecca Weermersh et Bruno Claramunt
- Le 03 juillet Alban au foyer de Magali Laurens et Nicolas Bénéziz
- Le 01 septembre Adrien au foyer de Myléne Sarda et Jean Yves Micci
- Le 12 septembre Inès au foyer de Bénédicte Locillet et Joël Méné
- Le 20 septembre Corentin au foyer de Gaëlle Marion et Jérôme Durbet
- Le 22 Septembre, Marie au foyer de Nathalie Llobet et Stéphane Baco.
- Et la série est en cours

La municipalité présente ses félicitations à l'ensemble des heureux parents. En matière de démographie, le 3ème millénaire démarre très fort à Villefranche.

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi/Mercredi/Vendredi
11h12h30 — 15h16h30

VILLEFRANCHE, UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Villefranche de Conflent appartient au club très fermé des Plus Beaux Villages de France depuis la création de celui-ci. Deux autres communes de notre département (Castelnou et Eus) ont aussi obtenu ce label, et Mosset y postule. Les conditions de labellisation sont draconiennes (importance et qualité du patrimoine architectural, protection, entretien et mise en valeur de celui-ci), et un contrôle attentif vérifie par la suite qu'il n'y a pas eu de relâchement. C'est ainsi que Rose Marie Soria et Patrick Parent ont préparé un solide dossier qu'ils ont présenté à M. Jean Claude Valeix, Délégué National des Plus Beaux Villages de France, lequel a consacré une journée entière de septembre à l'inspection de notre cité. Celui-ci a livré son rapport au Président, lequel vient d'écrire à M. le Maire de Villefranche: notre cité satisfait pleinement à l'ensemble des critères, et est confirmée comme l'un des Plus Beaux Villages de France.

RESTAURATION DES REMPARTS

Monsieur Jourdan, Conservateur Régional des Monuments Historiques, et ses collaborateurs, ont effectué en compagnie des représentants de la Mairie une tournée des travaux de restauration et d'entretien des remparts, bénéficiaires des aides de l'Etat et de la Région. Ceux-ci porteront prioritairement en 2002 sur le Bastion de la Boucherie et l'ensemble des couvertures en lauzes. Une étude sera également engagée concernant la consolidation des maçonneries du front sud et du pont Saint Pierre.

REPORT DES JOURNEES NATIONALES DU PATRIMOINE

En raison des dramatiques événements du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et de la réactivation immédiate du plan Vigipirate, l'ensemble des journées Nationales du Patrimoine, prévues pour les 15 et 16 septembre, a été annulé. REMPARTS Languedoc Roussillon a donc décidé de reporter au samedi 20 octobre (veille de la célébration de la fête de la Saint-Luc) l'opération, prévue en partenariat avec la Municipalité et avec l'autorisation de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, de réalisation par les enfants des écoles du R.P.I. Corneilla/Serdinya/Villefranche de Conflent d'un sol en galets de rivière dans le Bastion du Roi.

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS UTILES ET APPRECIÉS

11000 personnes ont, en juillet/août 2001, utilisé (moyennant 2 francs par personne) les nouveaux sanitaires publics de la Porte d'Espagne, dont la fonctionnalité et la propreté ont été appréciées. Afin de continuer à assurer l'entretien et la surveillance de l'ensemble, sans pour autant augmenter le volume de travail du personnel communal ni distraire celui-ci d'autres tâches indispensables, la municipalité vient de solliciter l'attribution d'un contrat emploi solidarité.

Toujours dans le souci de doter notre cité des dispositifs d'accueil que réclament désormais les visiteurs, la Municipalité étudie l'aménagement d'un second bloc de sanitaires publics, Porte de France.

Enfin, le distribanque installé Place de L'Eglise a lui aussi pleinement démontré son utilité, et son intérêt pour le commerce villefranchois.

AFFICHAGE SAUVAGE

Le personnel communal retirera désormais sans délais toutes les affiches apposées sur le mobilier urbain et les bâtiments publics. Quant aux autres formes de publicité commerciale, un prochain entretien avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France (dont les horaires des permanences pradéennes peuvent être demandés en Mairie) permettra de définir avec précision ce qui sera désormais accepté, parce que conforme à la loi, et ce qui sera exclu.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE

Constatant que trop de personnes attendent le dernier moment précédent leur retraite pour entreprendre les démarches nécessaires afin d'assurer la continuité entre le dernier salaire (ou prestation ASSEDIC) et le paiement des premières pensions, la CRAM organisera, du 10 au 24 novembre 2001, une campagne de sensibilisation sur ce sujet.

Pour tous renseignements, contacter Françoise OSUNA au 04.67.12.90.40

LA ROUTE DU FER

L'association « Les Amis de la Route du Fer » organise, le samedi 20 octobre 2001, un voyage en autocar de découverte du site minier de Batère et du carrefour des métiers d'art d'Arles sur Tech. Pour tous renseignements et pour retirer le formulaire d'inscription, s'adresser au secrétariat de Mairie.

ORDURES MENAGERES (REFRAIN)

La quatrième tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères le samedi en saison estivale, a donné satisfaction. Elle sera reconduite l'été prochain, à moins qu'entre temps le changement d'organisme responsable de cette collecte (la Communauté de Communes succédant au SIVOM) n'ait entraîné une réorganisation du service, et donc des tournées. En attendant, et jusqu'à nouvel avis, c'est le cycle habituel (**lundi/mercredi/vendredi**) qui a repris.

En dépit d'une amélioration constatée et appréciée, trop de villefrancois déposent encore leurs déchets ménagers dans des sacs poubelles non protégés, et que les chiens éventrent facilement. En conséquence:

- un courrier individuel sera adressé aux personnes qui persistent à enfreindre, de manière régulière, l'obligation légale qui leur en est faite d'utiliser des poubelles rigides et fermées.
- la municipalité fera appel à la fourrière agréée avec laquelle elle a passé contrat pour que celle-ci procède, sans préavis, à la capture des chiens errants, il est rappelé que les conditions financières de récupération de ces animaux par leurs propriétaires sont à la charge de ces derniers.

Enfin, il est rappelé que la municipalité organise désormais des tournées d'enlèvement des « **monstres** », à la demande. Merci donc de ne plus déposer ces « monstres » sur le trottoir, mais d'appeler le secrétaire de Mairie, afin de convenir de la date de l'enlèvement.

INTERCOMMUNALITE (SUITE)

Le Maire, une adjointe et un conseiller municipal ont participé, en juillet, à un voyage d'étude de la Communauté de Communes de la Soule (Pyrénées-Atlantique), voyage organisé par les Chartes Intercommunales de Prades et d'Olette. Une réunion de bilan de ce voyage a eu lieu fin juillet au cinéma Le Lido, à Prades, en présence d'une représentante de notre Conseil.

Une autre réunion rassemblant 31 des 35 communes susceptibles d'être concernées, a eu lieu le lundi 24 septembre au Château Pams, à Prades. Il y a été convenu de faire appel à un bureau d'étude spécialisé, qui livrera dans un délai de six semaines ses conclusions et surtout ses simulations en terme de mode de financement de la (ou des futures) Communauté (s) de Communes du Conflent. Quand ces éléments seront connus, la population villefrancoise sera informée, et consultée.

STATIONNEMENT SUR LA R.N. 116

Le stationnement, particulièrement en période estivale, de très nombreux véhicules de part et d'autre de la R.N. 116, sur toute la longueur de Villefranche de Conflent quand ce n'est pas au delà, fait courir des risques indéniables aux conducteurs et passagers. La providence a voulu qu'il n'y ait pas eu, à ce jour, d'accident grave mais, bien que la Nationale ne fasse pas partie de la voirie communale, la Municipalité a commandé à la D.D.E. une étude, dont les conclusions sont attendues en janvier 2002, pour résoudre ce problème.

NAVETTES DU MARDI

Depuis début septembre, l'Association Culturelle de Villefranche a repris ses navettes gratuites les mardi au marché de Prades (**départ à 9 h du C.I.P.E**)

Elles sont ouvertes, dans la limite des 8 places disponibles, à tous les adhérents de l'A.C.V.

Guy DURBET

Président de l'Association

Culturelle de Villefranche de Conflent

FETE DU LUNDI DE PENTECÔTE

Deux cents ans après la création de cette « foire » par la Municipalité de Joseph PERICO, le lundi de Pentecôte renaissait de ses cendres. L'animation a été de qualité: vélocipèdes rabastinois, vieux tacots, automates professionnels, bourse aux livres anciens; la canicule était là et pour sa renaissance cette fête a eu sa part de succès même si on peut regretter la venue de marchands de matelas et de fringues mais la liberté du commerce existe!

Cette manifestation a eu le mérite d'être relancée et comme toutes celles qui ont été organisées par notre association elle n'a pas coûté un sou à la Commune.

Annie BOIX et Pierre MENE
Co-présidents de l'Association
Tourisme Information des
Commerçants et des Artisans

VIN PRIMEUR ET CHATAIGNES

Le comité des fêtes, comme l'an dernier, invite la population le jeudi 18 octobre à 20 heures à la Salle des Fêtes de Villefranche à l'occasion de la sortie du Vin Primeur du Roussillon.

La soirée sera consacrée à la dégustation de vins et de châtaignes en prémice de la Foire de la Saint Luc qui aura lieu le 21 octobre

Rose Marie SORIA
Présidente du Comité des fêtes
de Villefranche de Conflent

FETE DE LA SAINT LUC

La municipalité a accepté la proposition de l'Association Culturelle de Villefranche d'organiser, dimanche 21 octobre la 698^{ème} fête de la Saint Luc. A l'exception des manèges forains, il n'y aura pas, cette année, de marché de commerçants ambulants,

ni, d'activités commerciales autres que celles des commerçants et artisans sédentaires de Villefranche. Il s'agira donc d'une fête costumée, sur un prétexte médiéval (la pseudo venue de Jacques II de Majorque, en 1303, pour inaugurer la première foire de la Saint Luc).

Le principe de cette manifestation, dont les modalités et le programme ont déjà été communiqués aux villefrancois est: la réussite de la fête, c'est l'affaire de tous. Les villefrancois sont donc invités à se costumer, à costumer leurs enfants et à décorer, à leur convenance, leur boutique ou maison pour que la fête soit belle. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Culturelle.

Guy Durbet, Président de l'Association Culturelle de
Villefranche de Conflent

Le trombinoscope
De la Mairie
De Villefranche de Conflent
4/Patrick PARENT



G.D.
30/9/2001